

PETITES ANNONCES

À LOUER :

• Location à l'année en vide, appartement T2^{Bis} en rez-de-chaussée, 41m², centre ville Camaret-sur-Mer. **Contact** : 06 60 72 59 52.

• Place de stationnement (moto, remorque, jet ski, voiture) dans garage fermé ou cour fermée, centre-ville de Camaret, proche du port.

Contact : 06 82 24 04 72.

À VENDRE :

• Matelas pour lit de bébé, taille 60 x 120 cm, bon état, marque TEX, 40€.

Contact : 06 15 25 16 99.

SERVICES :

Aide à la personne en CESU, multiservices (ménage, petits travaux, jardinage et courses).

Contact : 06 41 05 19 20.

VIDE-MAISON

• Samedi 22 août, au 2 rue du Roz

• Dimanche 23 août, au 11 rue de la Marne.

Contact : 06 50 90 67 30

N° UTILES

SECOURS

URGENCES MÉDICALES	112
POMPIERS	18
SAMU	15
GENDARMERIE	17
PHARMACIE DE GARDE	32 37
CROSS CORSEN	196

MÉDECINS

Dr HAU MIOU FAH et Dr DORVAL	02 98 27 91 35
Sur rdv du lundi au samedi	
Dr ROBIN, Dr DUMONT et Dr SCHULTZ	02 98 86 72 96
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h	
Samedi matin 8h - 12h	

Les week-ends et jours fériés, pour connaître le médecin de garde de la Presqu'île, faites le 15

CHIRURGIENS-DENTISTES

02 98 27 81 83
Dr Francisca RIBAS, Dr Herpin et Dr Lauck

PHARMACIE

02 98 27 90 78

CABINETS INFIRMIERS

MENTEC/QUINARD/CASCELLA-PALUD/PETIT	
	02 98 27 98 30
	06 68 63 98 30
F. CAPRIOLI/S. GAEHNKE	02 98 73 17 84
	06 77 54 01 36

PSYCHOLOGUE : VAIREAUX C.

OSTÉOPATHE D.O. : KERLIDOU G.	02 98 27 88 83
	06 07 87 71 19
	06 09 98 69 40

OSTÉOPATHE D.O.F. : THOMAS N.

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES :	
QUEMENEUR P-Y. et MARC E.	02 98 27 91 49
BAPST L./DESSEVRES C.	02 98 73 80 64

KINÉSIOLOGUE

Claire ABALAIN	06 60 96 66 50
SOPHROLOGUE	
Nicole BLOTIN	06 62 67 64 50

En cas d'urgence

MUNICIPALITÉ

Capitainerie du Notic	02 98 27 89 31
Camping municipal	02 98 27 91 31
ALSH	09 66 83 91 86
Restauration scolaire	06 88 08 33 82
Garderie	02 98 81 45 18
MDJ	09 67 56 82 90
Bibliothèque	02 98 27 86 28
EHPAD Ti ar Garantez	02 98 27 83 79
Astreinte	06 86 25 18 02
Tour Vauban	02 98 27 91 12

DIVERS

Office de Tourisme	02 98 27 93 60
SPA Crozon	07 85 03 60 74
ULAMIR	02 98 27 01 68
CDAS de Crozon	02 98 27 10 26
Taxi Génération Vintage	06 83 28 22 30
ADMR	02 98 27 92 61

PRESSE - CORRESPONDANTS LOCAUX

Le Télégramme I. PIETRI :	pietri.isabelle@gmail.com
	06 71 15 39 82
Ouest-France G. PAPE :	gillespape@hotmail.com
	06 33 96 29 32
C. BRUERE :	christinebruere18@gmail.com
	06 62 60 83 77



Ne pas jeter sur la voie publique
Imprimé par nos soins

Service communication de Camaret-sur-Mer | 02 98 27 94 22 | evenementiel@camaretsurmer.fr | camaret-sur-mer.fr

Bulletin d'informations municipales

N°1320 | DU 21 AOÛT 2026



À LA UNE

ENQUÊTE PUBLIQUE :

Une enquête publique se déroulera pendant quinze jours, du 31 août 2026 au 14 septembre 2026 à 16h30. Cette enquête est préalable au déclassement d'une emprise de voirie d'environ 500m² au 8 bis rue du Chanoine Bossennec, actuellement constituée en parking public et en espaces verts, en vue de sa cession ultérieure à une SCCV pour la réalisation du stationnement nécessaire à la création d'une nouvelle pharmacie et de locaux médicaux, ainsi que la réalisation d'un aménagement paysager. Le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, ouvert à cet effet en mairie. Le commissaire enquêteur tiendra deux permanences en mairie le lundi 31 août 2026 de 9h à 12h et le lundi 14 septembre de 14h30 à 16h30.

SÉCHERESSE : DÉMARCHE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

La commune va engager une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre des phénomènes de sécheresse et de réhydratation des sols auprès des autorités compétentes. Afin de constituer et d'appuyer cette demande, les administrés ayant constaté des dommages sur leur habitation ou leurs biens, notamment des fissures ou autres désordres pouvant être liés à la sécheresse, sont invités à déposer un dossier de sinistre à l'accueil de la mairie.

Ces signalements permettront à la commune de recenser les dommages constatés sur son territoire et de disposer d'éléments complémentaires pour étayer sa demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Il est rappelé que cette démarche engagée par la ville ne présage en rien de la reconnaissance de l'état en catastrophe naturelle, qui

ne dépend pas de la commune.

Les personnes concernées sont donc invitées à se rapprocher de la mairie et à déposer leur dossier de sinistre dans les meilleurs délais.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre vigilance.

MAISON DU PATRIMOINE :

La municipalité tient à remercier les bénévoles impliqués dans la réouverture de la maison du patrimoine les 14 et 15 août dernier. Cette réouverture durant les Voiles de Camaret a permis à de nombreux visiteurs de découvrir la richesse du patrimoine maritime camaretois.

ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ :

La commune de Camaret-sur-Mer ouvre une campagne de candidatures pour la vente de 3 lots à bâtir.

• **Rue Denis Provost**, 2 lots, non viabilisés, 408m² et 340m²

• **Rue Jean Moulin**, 1 lot, non viabilisé, 259m²

Les trois candidatures sont ouvertes du 17 août au 18 septembre. Pour candidater, les personnes intéressées peuvent retirer leur dossier en mairie ou sur le site internet de la commune sur camaret-sur-mer.fr.

KAM'LETRE, LA NEWSLETTER MENSUELLE :

Événements, informations pratiques, actualités associatives, animations... recevez chaque mois l'essentiel directement dans votre boîte mail !

Pour s'inscrire, rendez-vous : shorturl.at/oTANK

Restez informé(e)s



VIE LOCALE - ASSOCIATIONS - CULTURE

MARCHE ARTISANAL NOCTURNE :

Dernier marché artisanal nocturne, ce vendredi 21 août, de 17h à 21h, quai Toudouze.

WEST FEST :

Organisé par Déferlantes, vendredi 21 août à partir de 18h30. Au programme : les Whats, les Booze Brothers et DJ Jerem'K. Déambulation musicale de Cycloblaster sur les quais à partir de 17h30. Buvette et restauration sur place.

Tarif : 5€, gratuit pour les - de 15 ans.

LES AMIS DU QUARTIER SAINT-THOMAS :

Sauf indication contraire, les événements organisés se déroulent place Saint-Thomas et sont gratuits.

Si réservation, contactez le 06 08 88 30 07.

- **Samedi 22 août**, à 18h30, concert Grassmat

- **Dimanche 23 août** à 11h30, musiques et danses bretonnes avec Kan Ar Guermeur et à 18h30 "La Rue Chante"

- **Mercredi 26 août** à 20h30, salle Saint-Ives, conférence d'E. Doutre, "IA et les humanoïdes".

TERRAINS DE L'ARMORIQUE

Concours de doublette, samedi 29 août à partir de 14h, aux terrains de l'Armorique.

FOIRE AUX ANTIQUITÉS :

Organisée dimanche 23 août de 8h à 18h, sur les quais.

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES :

Samedi 22 août à 18h30 à Roscanvel et dimanche 23 août à 9h30 à Argol, à 11h à Crozon et à 18h30 à Camaret.

CINÉMA LE ROCAMADOUR :

*VOST ** Sortie nationale ***Avant-première	Vend 21/08	Sam 22/08	Dim 23/08	Lun 24/08	Mar 25/08	Mer 26/08	Jeu 27/08	Ven 28/08
La bataille de gaulle : j'écris ton nom			20h45					
Les gendarmes		20h45	17h45					
Des minions et des monstres	17h45				17h45			
Toy story 5		17h45						
Spider-man : brand new day						20h45*		
Vaiana, la légende du bout du monde				17h45			17h45	
L'Odyssée (12 ans)					20h45*			
Le triangle d'or	20h45			20h45				
La Pat'Patrouille : mission dino						17h45		17h45
Un grand raccourci							20h45	
Tombé du ciel								20h45

ENFANCE - JEUNESSE

RESTAURATION DU CENTRE DE LOISIRS :

24/08	Taboulé, escalope de poulet, salsifis bio, crème chocolat.
25/08	Tomates vinaigrette, boulettes de boeuf, semoule, raisins.
26/08	Carottes râpées bio, carbonara de haricots verts bio, yaourt sucré bio Keralait.
27/08	Pastèque, dhal de lentilles corail, riz, tarte aux pommes.
28/08	Radis beurre bio, poisson panée, pommes de terre rôties, dessert.

INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS :

Les inscriptions au centre de loisirs pour les mercredis sont ouvertes sur le [Portail Familles](#). Pour rappel, les inscriptions pour la semaine suivante doivent être réalisées au plus tard le dimanche précédent.

FÊTE DE FIN D'ÉTÉ :

Organisé par le centre de loisirs le 28 août, au centre loisirs. Goûter pour tous au centre de loisirs à partir de 16h.

Inscription : enfance-familles@camaretsurmer.fr

SOLIDARITÉ - CCAS

PERSONNES VULNÉRABLES, FAITES-VOUS CONNAÎTRE :

Afin de renforcer la protection des personnes fragiles ou isolées, la municipalité met à la disposition des habitants un registre destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans ainsi qu'aux personnes en situation de handicap vivant à leur domicile.

L'inscription est volontaire et peut être effectuée par la personne concernée, mais également par un proche ou tout autre intervenant avec son accord. En cas d'activation du plan d'alerte, (canicule, inondation, etc) la municipalité pourra ainsi s'assurer de leur situation et, si nécessaire, leur apporter l'aide nécessaire.

Contact : 02 98 27 94 22

SERVICE SOCIAL MARITIME :

Madame Hélène Hostiou, assistante sociale auprès des marins du commerce et de la pêche, assure une permanence à la mairie de Camaret-sur-Mer.

Contact : 02 98 43 44 93 | brest@ssm-mer.fr

KER'AIDANTS :

La structure Ker'Aidants construit en collaboration avec les aidants et les acteurs du répit du Finistère des solutions concrètes d'aide et de répit (accueillir les aidants au sein de permanence, apport de soutien, orientation vers des solutions de répit, animation des actions de répit, etc.)

Contact : contact@keraidants.fr | 07 48 13 42 82.

FRANCE SERVICES | AIDES AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PROCHAINE PERMANENCE DE FRANCE SERVICES À CAMARET-SUR-MER :

La prochaine permanence aura lieu lundi 24 août de 9h30 à 12h en mairie.

Contact : 02 98 27 22 54.

PERMANENCES ESTIVALES À LA MAISON DE L'EMPLOI DE CROZON :

Lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, mardi de 9h

à 12h30 et de 13h30 à 16h15, mercredi de 13h30 à 17h (4^{ème} mercredi du mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h), jeudi de 9h à 12h30 et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Attention, fermeture de la permanence de Crozon prévue le jeudi 27 août matin et lundi 24 août matin.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOTRE EAU !

La sécheresse actuelle impacte notre ressource en eau. Nos réserves diminuent, et chaque geste compte pour passer le cap de l'été. La consommation des particuliers représente 95% de la consommation globale...

Si chacun fait un effort quotidien, nous pouvons réduire notre consommation et tenir jusqu'aux prochaines pluies. Les interdictions à respecter :

- Ne pas arroser son jardin
- Ne pas laver sa voiture, son bateau...

Adoptons quelques gestes simples d'économies :

- Privilégier les douches courtes
- Fermer le robinet pendant le brossage des dents ou la vaisselle
- Récupérer pour le jardin l'eau froide de la douche, l'eau de lavage des légumes...

LA COMCOM RECRUTE :

La CCPCAM recrute à plusieurs profils (eau, ressourcerie, jeunesse, etc...)

Toutes les offres sont consultables en ligne sur comcom-crozon.com

NAVETTES ESTIVALES :

La navette estivale est active jusqu'au 30 août. Trois circuits sont prévus les mardis, mercredis et jeudis :

- Navette 1 du mardi : du Faou vers la plage de Trez Bellec
 - Navette 2 du mercredi : de l'office de tourisme de Crozon vers Camaret
 - Navette 3 du jeudi : d'Argol vers Morgat
- Plus d'infos : comcom-crozon.com